

1ère Session, 5e Parlement, 18 Victoria, 1854.

BILL.

Acte pour amender les actes et l'ordonnance concernant l'érection civile des paroisses et la construction et réparation des églises presbytères et cimetières à l'égard du prélèvement des deniers pour les fins mentionnées dans les dits actes et ordonnance.

Reçu et lu, la première fois, mardi, 10 octobre, 1854.

Seconde lecture, mercredi, 18 octobre 1854.

M. JOBIN.

QUÉBEC :

IMPRIME PAR LOVELL, ET LAMOUREUX,